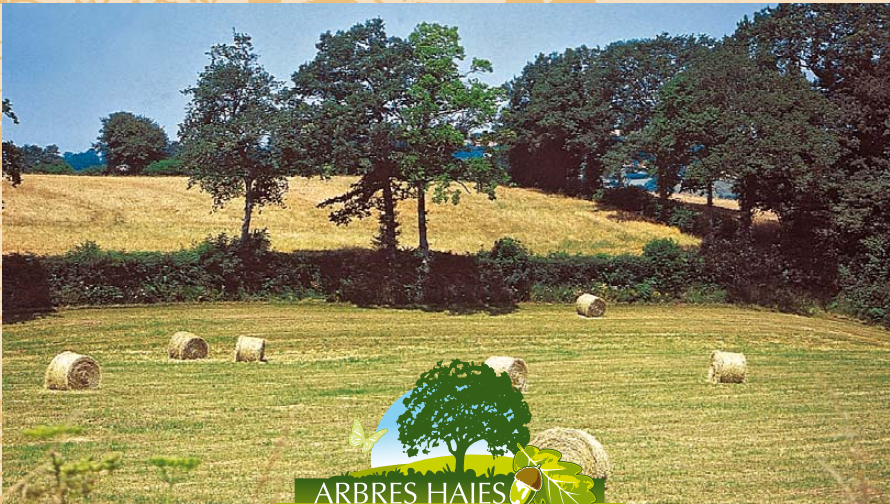




Si on parlait de

HAIES

Guide pratique de plantation et d'entretien



SEPTEMBRE 2010

Suite aux divers aménagements fonciers, à la mécanisation, à l'évolution des pratiques d'entretien, une partie du réseau bocager a disparu.

Si l'Aveyron a subi de façon moins importante que d'autres départements cette évolution, il existe tout de même aujourd'hui une prise de conscience de plus en plus forte de la nécessité de gérer ce patrimoine.

Et qui dit gérer, dit planter mais aussi entretenir et restaurer...

Pour que chacun puisse agir en connaissance de cause, ce petit guide rappelle les points essentiels d'une gestion cohérente de la haie.



ARBRES, HAIES, PAYSAGES D'AVEYRON
Carrefour de l'Agriculture - 12026 RODEZ cedex 9

Sommaire

POURQUOI UNE HAIE ?

Pour atténuer les effets du climat	4
Pour lutter contre l'érosion et les pollutions	5
Pour maintenir la richesse du milieu	6
Pour structurer un paysage	9
Pour intégrer des bâtiments	10
Pour produire du bois, des fruits	12

QUELLE HAIE POUR QUELLE EFFICACITÉ ?

La structure	13
Choix des essences	14

PLANTER DE NOUVELLES HAIES

Le travail du sol	16
Le paillage	17
Les plants	18
Entretien des jeunes plantations	19

L'ENTRETIEN COURANT

Tailler les arbres	21
Tailler les haies	22
Les outils	23

RESTAURER LES HAIES EXISTANTES

Recéper les haies trop vieilles et dégarnies	25
Sélectionner les jeunes brins	25
Regarnir les espaces vides en plantant	26

QUELQUES POINTS DE LÉGISLATION

Planter chez soi	27
La haie mitoyenne	27
Le long d'une voie ouverte à la circulation	27
Le fermage	27

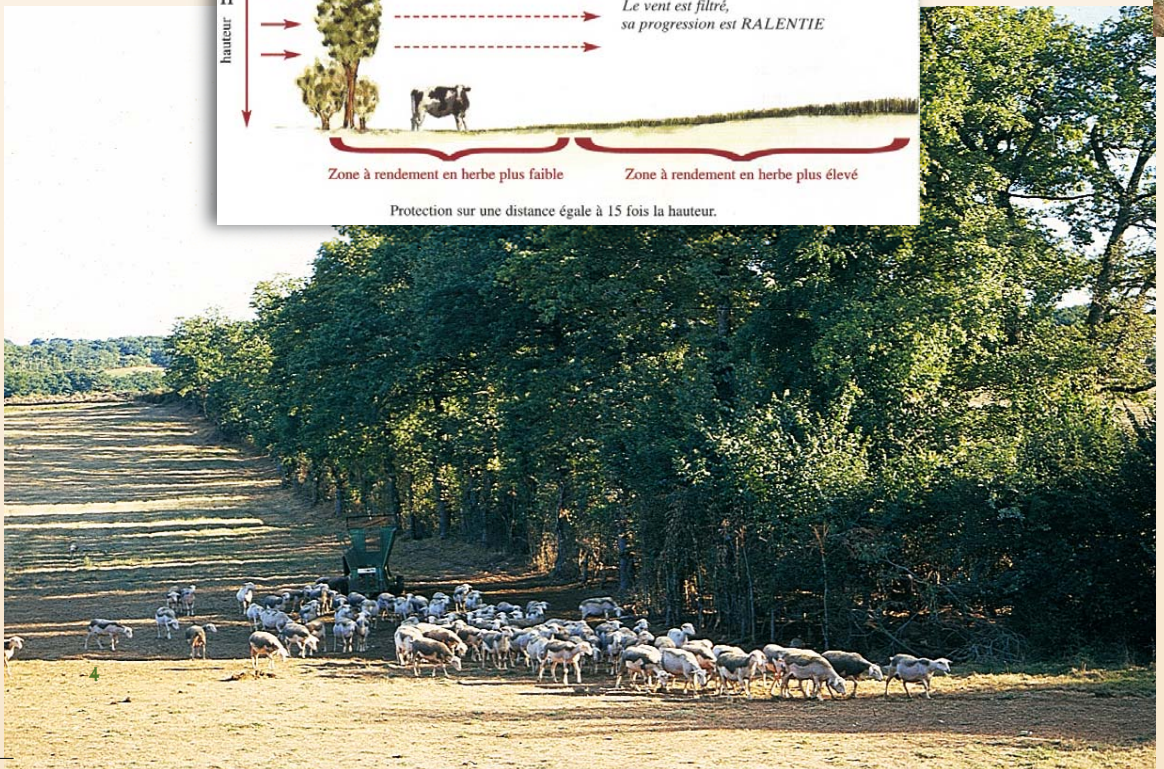
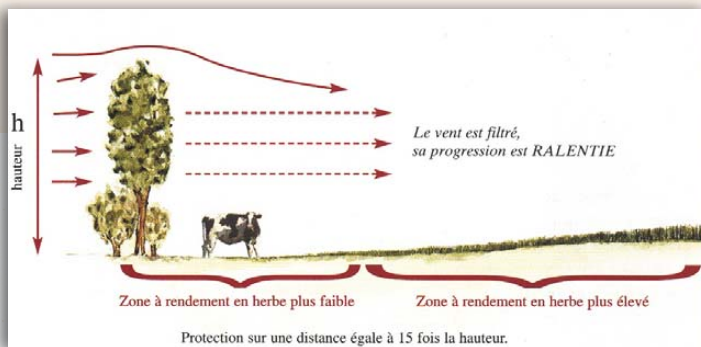
Pourquoi une haie ?

Pour atténuer les effets du climat

Une haie, lorsqu'elle est composée de plusieurs essences feuillues, a pour effet de filtrer et casser les masses d'air, elle « brise » le vent.

Elle permet de :

- protéger du froid et du soleil les troupeaux, les cultures, les bâtiments
- limiter les pertes en eau des cultures et du sol
- éviter la verse des céréales, la lacération des feuilles ou des fruits.

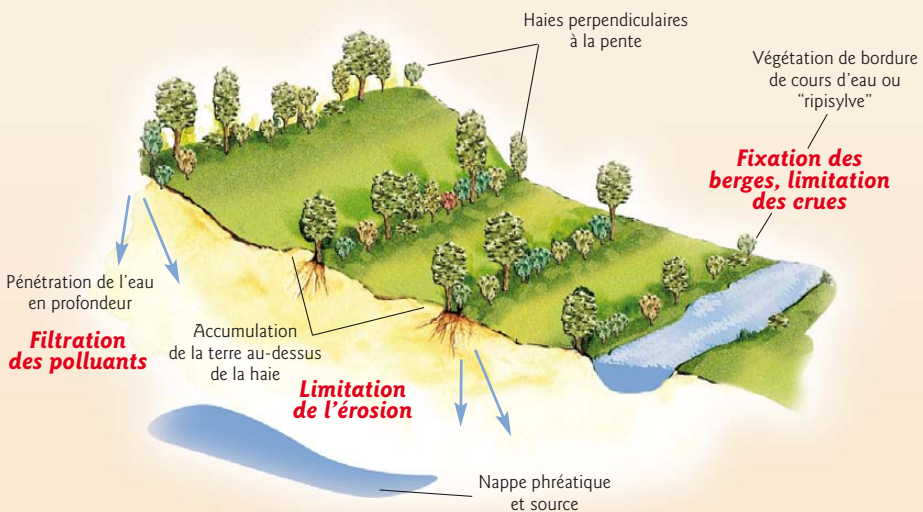


Pour lutter contre l'érosion et les pollutions

Un réseau de haies implantées perpendiculairement à la pente permet :

- de ralentir l'écoulement des eaux de pluie,
- de limiter l'érosion des sols,
- d'améliorer la filtration de l'eau donc de stopper les substances "polluantes" et de mieux alimenter les nappes,
- de réguler le débit des cours d'eau.

Elles peuvent aussi limiter la propagation par le vent des produits phytosanitaires lors de leur épandage.



Pour maintenir la richesse du milieu

La haie joue un rôle primordial dans l'équilibre des espèces. Elle est un milieu indispensable à la reproduction, l'alimentation ou le refuge d'une faune sauvage variée : oiseaux, reptiles, mammifères, batraciens, insectes...

Elle offre également un sol propice au développement de nombreux végétaux, leur offrant un espace où ils peuvent se semer et se développer.

La **perdrix rouge** qui niche au sol, s'installe pour la nidification dans la bande enherbée qui jouxte la haie. La **hase** aussi utilise cette zone pour giter. Les arbres morts ou creux servent de refuge au **pic vert** et à la **chouette**.

Le **hérisson** hiberne dans la haie car il y trouve les feuilles nécessaires à la confection de son nid.

La **lapine** creuse sa rabouillère à l'intérieur de la haie.

La **pie grièche crocheteuse** se nourrit de larves qu'elle empale sur des épineux avant de les manger.

La diversité des végétaux qui la composent mais aussi son mode de gestion (période des tailles, utilisation ou non de phytocides), permettent de répondre aux besoins particuliers des espèces sédentaires mais aussi migratrices.

Ainsi, la **tourterelle des bois** et le **pigeon ramier** nichent en hauteur et s'installent dans

des haies hautes arborées, alors que le **merle noir**

s'accommode très bien des haies basses. La présence de **chèvrefeuille** ou de ronce crée une structure horizontale dans la haie qui sert de support aux nids des oiseaux.






De façon générale, toutes les espèces à fruits charnus sont intéressantes pour la faune. Le **houx** et le **lierre** présentent un grand intérêt car ils mettent à disposition des fruits mûrs en hiver. Le **poirier** et le **pommier** produisent quant à eux des fruits durables.

*Les baies en fin de maturité abritent des larves et chrysalides qui sont la proie des **cailles** et des **faisans**.*

Pour préserver cette richesse, il faut penser à :

- garder certains arbres morts,
- conserver une zone enherbée au pied de la haie, et limiter l'utilisation de produits phytocides,
- ne pas tailler en période de reproduction ou nidification,
- introduire des espèces à fruits et suffisamment d'arbres lors des nouvelles plantations.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Lapin Lièvre			mise bas										
Perdrix rouge Faisan			appariement	accouplement	poncte	couvaision éclosion		élevage					
Grive Merle			plusieurs pontes : appariement, accouplement, couvaision,élevage										
Chevreuil					mise bas, refuge des jeunes								

 Période de non intervention dans la haie

ZOOM SUR LES AUXILIAIRES DE CULTURE



Ils sont gros ou petits, visibles ou invisibles et travaillent au service de l'homme. La haie les héberge et leur permet d'intervenir sur les parcelles attenantes pour :



Abeille

Assurer la pollinisation,

La fécondation de 80% des plantes cultivées dépend des pollinisateurs. L'intensité et la qualité du transfert du pollen d'une fleur à l'autre influencent le rendement des cultures au même titre que les éléments nutritifs, l'eau et la température.

Limiter la présence d'un parasite ou d'un ravageur de culture,

Une larve de coccinelle consomme entre 20 et 100 pucerons par jour, ce qui permet d'éviter un traitement pesticide.

Les populations de campagnols peuvent être régulées par la présence de prédateurs. Le Faucon Crécerelle mange plus de 2000 campagnols par an, la vipère consomme 50 à 100 rongeurs par 100 m de haies.



Larve de coccinelle

Décomposer le bois mort en matière organique, travailler et enrichir le sol.

Le ver de terre décompose la matière organique, favorisant ainsi la qualité du sol et sa fertilité. Il participe également à améliorer sa structure.



Ver de terre

Leur incidence sur une parcelle est fortement liée à la présence de haie. Aussi leur action sera d'autant plus grande que le maillage bocager sera développé.



Carabe

Pour structurer un paysage

Le paysage constitue l'identité d'un territoire.

Entretien ou reconstruire le bocage permet de souligner les cours d'eau, les crêtes et d'intégrer les éléments moins esthétiques.

La présence de haies, d'arbres isolés ou d'alignements donne du relief et de la profondeur au paysage.



Poirier à feuilles d'amandier, COMBRET



Ces éléments arborés ont également une valeur patrimoniale : ils sont les marqueurs d'un savoir faire paysan et bien souvent un réservoir de variétés anciennes.



Hêtre pléssé, DRUELLE

Pour intégrer des bâtiments

L'intégration paysagère implique une réflexion globale qui, dans le cas d'un nouveau projet, comprend 3 phases :

- analyser le paysage local et le site concerné,
- élaborer un programme qui prend en compte les contraintes environnementales (sol, climat...) et fonctionnelles (usages, circulation...),
- concevoir un projet adapté.

Dans le cas de bâtiments existants, la plantation s'inscrit aussi dans un projet global d'amélioration : stabilisation des talus, couloirs de circulation, gestion des stockages... Aussi la haie ne doit pas constituer un « cache misère » ponctuant d'un trait vert un bâtiment mal conçu.



Le paysage local



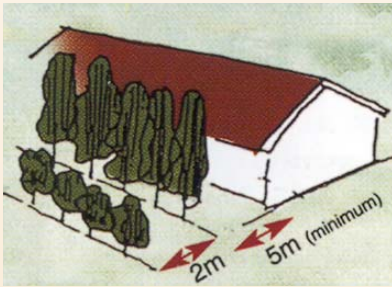
L'exploitation



Le siège de l'exploitation

Quelques principes à retenir :

- essayer de rattacher les plantations à la trame existante ou à créer ; bocage, murets, chemin...pas de tronçon de haie isolé,



- ménager une circulation entre le bâtiment et la haie pour éviter les problèmes de lumière, ventilation et les difficultés d'entretien,

- réfléchir l'implantation en fonction du rôle souhaité (abris du vent, ombrage, mise en valeur, délimitation visuelle) et du développement futur des végétaux,

- l'implantation d'arbres isolés, de bosquets, alignements ou plantes grimpantes est parfois plus adéquate que la haie car elle permet de rompre le linéaire.



Pour produire du bois, des fruits...



Une haie permet aussi la récolte de nombreux produits : bois de chauffage, piquets, bois d'œuvre, fourrage, fruits, miel...



Bois bûche ou décheté

Bois de chauffage

De manière générale, 4,5 km de haie adulte entretenue tous les 15 ans (soit 300 m exploités / an) permettent de chauffer une habitation.

Arbres têtards ou émondés

On compte une production moyenne de 1,5 stère de bois par arbre, avec une taille tous les 8 ans pour le frêne, tous les 15 ans pour le chêne.



Chêne émondé et frêne têtard

Production de piquets

On peut récolter jusqu'à 400 piquets par 100 m de haie de châtaignier entretenue en taillis, et cela tous les 15 à 20 ans.



Quelle haie pour quelle efficacité ?

La structure

Une haie est généralement composée de plusieurs types de végétaux, que l'on classe par simplification en fonction de leur développement dans la haie :

- **l'étage dominant**

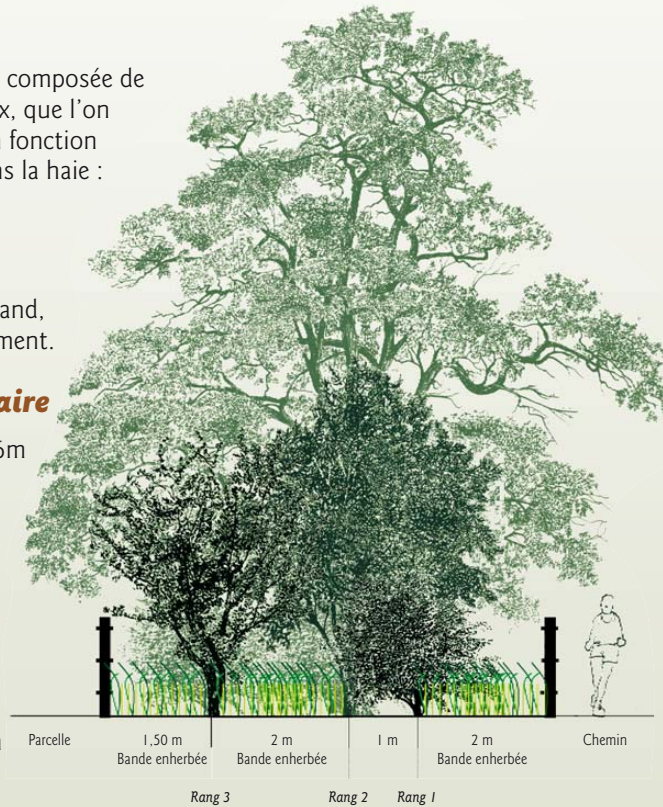
Hauteur adulte > 7m
Il se compose d'arbres à grand, moyen ou petit développement.

- **l'étage intermédiaire**

Hauteur adulte entre 2 et 6m
Il se compose d'arbustes, arbrisseaux et d'arbres taillés en cépée (plusieurs troncs dès la base).

- **l'étage bas**

Hauteur adulte < 2m
Composés d'arbrisseaux buissonnants bas (buisson noir, cornouiller...).



Le classement des végétaux par étage de végétation dépend de leur port naturel mais également de la façon dont on souhaite les entretenir. C'est le cas du **houx** et du **charme** qui peuvent être maintenus à l'étage bas par une taille fréquente ou atteindre les étages supérieurs si on les laisse se développer.

En fonction des rôles que doit remplir la haie, on choisira de travailler avec un ou plusieurs étages de végétation.



Haie clôture basse



Haie ondulée



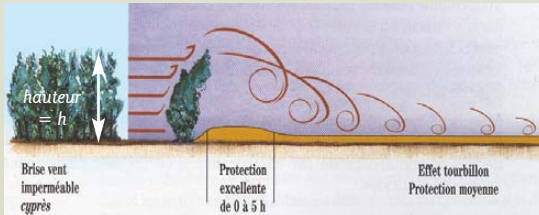
Haie taillis



Haie brise-vent

Choix des essences

La réussite d'une plantation, sa pérennité et son intégration dans le paysage sont trois facteurs qui incitent à favoriser les espèces champêtres locales.



Une haie constituée uniquement de résineux ne filtre pas le vent. Elle est au contraire imperméable et engendre la formation de turbulences à l'aval. Elle ne protège que sur courte distance.

Utiliser plusieurs essences rend la haie plus attractive pour les animaux, plus adaptable aux changements climatiques et évite le risque de perdre l'ensemble des plants en cas de maladie.

Exemples de végétaux utilisés sur le département

Nom français	Nom latin	Etage*	Nom français	Nom latin	Etage*
Alisier blanc	Sorbus alba	D,I	Fusain	Euonimus europeus	B
Alisier torminal	Sorbus torminalis	D,I	Groseiller sauvage	Ribes alpinum	B
Amandier	Prunus amygdalus	D	Groseiller épineux	Ribes uva-crispa	B
Amélanchier	Amelanchier ovalis	B	Hêtre	Fagus sylvatica	D
Aubépine sp.	Crataegus sp.	I	Houx	Ilex aquifolium	B
Aulne glutineux	Alnus glutinosa	D, I	Merisier	Prunus avium	I
Baguenaudier	Colutea arborescens	B	Néflier	Mespilus germanica	I
Bouleau	Betula verrucosa	D, I	Nerprun alaterne	Rhamnus alaternus	I
Bourdaine	Frangula alnus	I,B	Nerprun purgatif	Rhamnus catharticus	I
Buis	Buxus sempervirens	B	Noisetier	Coryllus avellana	I
Camérisier à balai	Lonicera xylosteum	B	Noyer commun	Juglans regia	D
Charme	Carpinus betulus	I	Orme champêtre	Ulmus campestre	D
Châtaignier	Castanea sativa	D	Peuplier blanc	Populus alba	D
Cerisier de Ste Lucie	Prunus mahaleb	B	Peuplier noir	Populus nigra	D
Chêne pédonculé	Quercus pedunculata	D	Poirier	Pyrus pyraster	D
Chêne pubescent	Quercus pubescens	D	Pommier	Malus sylvestris	D, I
Chêne sessile	Quercus sessiliflora	D	Prunellier	Prunus spinosa	D, I
Cognassier	Cydonia vulgaris	D, I	Prunier sauvage	Prunus sp	I
Cormier	Sorbus domestica	D, I	Robinier faux accacia	Robinia pseudoaccacia	D, I
Cornouiller mâle	Cornus mas	B	Saules	Salix sp	I
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	B	Sorbier des oiseleurs	Sorbus aucuparia	D, I
Eglantier	Rosa canina	B	Sureau noir	Sambucus nigra	I
Erbable plane	Acer platanoïdes	D	Sureau rouge	Sambucus racemosa	I
Erbable sycomore	Acer pseudoplatanus	D	Tilleul gdes feuilles	Tillia cordata	D
Erbable champêtre	Acer campestre	I	Tilleul petites feuilles	Tillia platyphyllos	D
Erbable de Montpellier	Acer monspessulanum	I, B	Tremble	Populus tremula	D
Figuier	Ficus carica	I	Troène des bois	Ligustrum vulgare	B
Frêne commun	Fraxinus excelsior	D	Viorne lantane	Viburnum lantana	B
Frêne oxyphille	Fraxinus angustifolia	D	Viorne obier	Viburnum opulus	B

* Etage de développement : D=dominant I=intermédiaire B=bas

Planter de nouvelles haies

Le travail du sol

Désherber en été

Un désherbage l'été précédent la plantation facilite l'opération.

Matériel : girobroyeur ou pose d'un paillage agissant comme une couverture (paille, fumier, copeaux).



Girobroyeur

Ameublir à l'automne

L'objectif est d'ameublir la terre en profondeur (jusqu'à 80 cm) et de casser les horizons imperméables pour permettre aux racines de s'installer correctement.

Pour les sols profonds et/ou argileux :
décompactage

Matériel : décompacteur/sous-soleuse

Pour les autres types sols à l'exception des sols très légers :
labour profond

Matériel : Charrue, mini-pelle ou motoculteur.

Sols très légers ou bien décompactés :
pas de préparation spécifique nécessaire

Affiner les premiers centimètres avant plantation ou pose du paillage

Il s'agit d'émietter les mottes par bêchage pour faciliter le travail de plantation et augmenter l'efficacité du paillage.

Matériel : herse rotative, rotavator, covercrop ou motoculteur.



Sous-soleuse



Charrue



Herse rotative

Le paillage

Un paillage est nécessaire à la bonne croissance de la haie les 3 premières années : il limite la concurrence herbacée, réduit les pertes d'eau par évaporation et maintient les effets du travail du sol.

Les produits

Le film plastique

Couramment utilisé pour sa facilité de mise en place, il ne se dégrade pas. Il doit être enlevé 4 ans après la plantation mais cette opération s'avère souvent difficile. En restant en place, il crée un sol stérile ou toute germination devient impossible : si un plant meurt, il n'est pas remplacé naturellement et laisse un trou dans la haie.

Non dégradé : plastique type vigne, 80 microns, traitement anti-UV.



Les paillages biodégradables

Ils présentent l'avantage de disparaître naturellement une fois la haie installée, ce qui est intéressant d'un point de vue écologique : la haie va accueillir une végétation venue spontanément et pourra se renouveler. Par contre, il faut être vigilant quant à la durée de vie du paillage choisi et accepter l'idée de sa colonisation rapide par les adventices.

On les regroupe en deux catégories :

Les fluides sont issus d'approvisionnement local car ils nécessitent le déplacement de gros volumes : 1 m³ de paillis pour 5 mètres linéaires de haie.



Exemples : Ecorce de résineux, copeaux de bois, paille.

Les produits manufacturés se présentent le plus souvent sous la forme de toiles végétales livrées en rouleau. Ils sont un bon compromis dans le cas de terrains pentus ou peu portants. Leur durée de vie dépend de leur composition et de leur épaisseur.





La pose

Films et toiles - Avant plantation

Les côtés sont enterrés ou maintenus par des agrafes. Laisser 70 à 80 cm de largeur apparente.

Au moment de la plantation, des ouvertures en croix sont pratiquées tous les mètres pour la mise en place des plants.

L'ajout d'une collerette et/ou d'une pelletée de gravier au pied des plants augmente leur protection.



La pose est mécanisable par l'emploi d'une dérouleuse.



Les fluides - Avant ou après plantation

Ils doivent être répartis sur une épaisseur de 10-15 cm et une largeur minimale d'1 m pour ne pas se dégrader trop rapidement.



Si l'apport du paillage se fait le plus souvent avec un godet, d'autres solutions sont possibles.

Les plants

La qualité du matériel végétal est primordiale. Les plants couramment utilisés sont jeunes : 1, 2, voire 3 ans et sont cultivés en pépinière. Ils sont généralement à racines nues sauf les espèces à feuilles persistantes. L'âge, la fraîcheur, la conformité de la tige et du système racinaire sont des facteurs importants de qualité.



Dès réception, ils doivent être conservés dans un endroit humide et frais. Ils seront mis en jauge dans un mélange sable-terre ou dans la terre afin de ne pas sécher ni geler.

La mise en terre est une étape primordiale. Elle a lieu de décembre à mars en évitant les périodes de gel. Plusieurs opérations sont à effectuer :

- habiller le plant, c'est-à-dire couper les racines sèches ou abimées.

Penser à faire tremper dans l'eau les mottes des plants en godets,

Petit + : Praliner les racines avant de planter (1/3 terre 1/3 bouse 1/3 eau)



- disposer les plants en respectant les étages de développement : dominant, intermédiaire, bas.

Toujours protéger les plants du soleil et du vent desséchant.

• planter au coup de pioche en répartissant les racines et bien tasser la terre. Ne pas enterrer le collet.



- protéger les plants des dents des animaux si besoin.



Entretien des jeunes plantations



Désherber pour limiter la concurrence exercée par les graminées vis à vis de l'eau
 Pendant 3 ans : printemps / été

Arroser si les plants ont été plantés tard (mars) et que l'été est particulièrement sec
 La première année si besoin : en été

Remplacer les manquants pour éviter les gros trous
 Surtout la première année : hiver

Recéper pour que la haie puisse s'épaissir dès la base
 La seconde année : en général l'hiver
 En coupant tous les plants des étages bas et intermédiaire à 10/15 cm du sol.

Combien de temps pour planter ? (pour 100 m de haie, sur 1 rang)

Travail du sol	1 h
Déroulage du paillage	30 min à 2 personnes à la dérouleuse 2 h à 2 personnes manuellement
Plantation (toutes étapes)	8 h à 1 personne
Désherbage	15 min à 1 h / an
Recépage	45 min à 1 h

À quel prix ? (HT)

Plant	1 à 3€ / plant
Paillage	0,50 à 2€ / mètre linéaire
Préparation et plantation du sol	7 à 10€ / mètre linéaire

L'entretien courant

Les végétaux n'ont pas besoin d'être taillés pour vivre et se développer. L'homme taille pour ses propres besoins : produire, se protéger du vent, limiter l'emprise de la haie ou pour des raisons esthétiques.

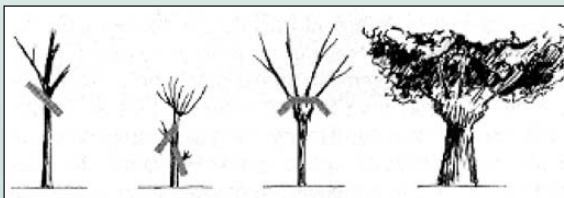
Tailler les arbres en hiver ou en été (mi-juillet à mi-août).

Pour produire du bois d'œuvre ou éviter d'avoir des branches basses gênantes pour le passage de véhicules.

Former d'abord l'axe en intervenant très tôt et régulièrement puis élaguer les branches basses jusqu'à la hauteur souhaitée.



Pour produire du bois de chauffage et/ou du fourrage



Etêtage du baliveau en hiver

Taille des rejets au printemps

Premier bûchage vers 5 ans

Après plusieurs cycles de taille

Etêter le jeune arbre à la hauteur de tronc souhaitée puis prélever régulièrement l'ensemble des branches en veillant à effectuer des coupes nettes.

Essences se prêtant bien à cette taille : **frêne, saule, charme, érable champêtre.** Le **chêne** est plus souvent émondé : le prélèvement s'effectue latéralement, le houppier de l'arbre n'est pas touché.

Attention : ce type de taille doit être périodique et pratiqué sur de jeunes arbres ou sur des arbres habitués à être entretenus de cette façon.

Tailler les haies

Tailler les haies n'est pas obligatoire.

Il faut veiller à maintenir un volume suffisant pour que la haie puisse vivre, jouer ses rôles et se renouveler. On considère qu'elle doit avoir une largeur minimale de 2 m. Une taille trop forte affaiblit les plants et entraîne leur disparition au profit de la ronce.

*La haie servant d'abri à de nombreuses espèces, on évitera toute intervention en période de nidification ou couvaïson, **de mars à septembre.***



La taille en épaisseur

Elle vise à étoffer la haie dans un premier temps, puis à limiter son avancement sur la parcelle. Elle peut s'effectuer :

- tous les ans en maintenant une épaisseur constante
- tous les 2 à 5 ans en rattrapant la largeur initiale.



La taille en hauteur

Elle est pratiquée quand les haies ont pour seule vocation de fermer les parcelles ou pour des questions de visibilité.

Elle augmente le temps d'entretien et peut être néfaste si elle limite de façon trop importante le volume de la haie (ne pas descendre sous 1,50 m).



Le recépage

Il permet de récupérer le bois produit pour en faire des piquets ou encore du bois plaquettes.

Les feuillus sont capables de rejeter de souche : quand on les coupe 'à ras', ils émettent immédiatement des rejets afin de recréer leur partie aérienne.

Les outils

Les coupes doivent être les plus nettes possible pour permettre un redémarrage correct et non pas un épuisement des végétaux.

Mauvais travail à l'épareuse



L'épareuse

C'est l'outil le plus fréquemment utilisé sur le département. Elle peut réaliser du bon travail si :

- elle n'est utilisée que sur de petits diamètres (2 cm maximum) ce qui nécessite 1 voire 2 passages par an,
- le travail est réalisé avec de petits couteaux, à une vitesse limitée et en période verte (mars - septembre).

Des alternatives à l'épareuse

D'autres outils peuvent se monter sur un bras d'épareuse et permettre des pratiques de taille différentes en espaçant les interventions.

Le lamier à couteaux



Diamètre de taille	Moins de 3 cm
Fréquence de passage	Tous les 2-3 ans En toute saison
Avantages	Coupe nette et entretien facile
Inconvénients	Peu utilisé sur le département

Le lamier à scies



Diamètre de taille	2 à 15 cm (plutôt les gros diamètres)
Fréquence de passage	Tous les 2-5 ans En toute saison
Avantages	Coupe nette
Inconvénients	Affûtage fréquent des scies Conduite délicate Broyage ou ramassage des branches nécessaire

Le sécateur hydraulique ou barre de coupe



Diamètre	10 cm maximum
Fréquence	Ts les 1-5 ans En toute saison
Avantages	Coupe nette Pas de dangerosité Peu d'entretien du matériel Outil très polyvalent, travaillant aussi bien sur petits et gros diamètres
Inconvénients	Broyage ou ramassage des branches nécessaire

Coût

L'investissement

Le coût d'achat supérieur des lamiers est compensé par une longévité plus importante que celle de l'épareuse (4000 h contre 2000 h).

Le sécateur est également un outil plus cher à l'achat que l'épareuse mais sa simplicité d'utilisation et d'entretien justifie qu'il soit favorisé dans des systèmes collectifs.

Comparer les tarifs au coût par mètre linéaire et sur plusieurs années

Les lamiers et sécateur ont un coût horaire plus élevé mais une hauteur de coupe plus importante. Ils sont utilisés moins fréquemment, tous les 2 à 5 ans, ce qui représente aussi une économie non négligeable en terme de temps de travail.

Utilisation des déchets de taille

Le gros bois peut être valorisé en bois énergie (bois bûche ou plaquettes).



Le petit bois peut aussi être broyé. On obtient alors du Bois Raméal Fragmenté, idéal en amendement organique pour son potager : il stimule les organismes du sol, améliore sa structure, augmente sa réserve en eau... C'est aussi un très bon paillage.

Restaurer les haies existantes

Bien souvent, le réflexe est de penser plantation avant même d'envisager l'amélioration de ce qui existe déjà.

Aujourd'hui une bonne partie du réseau de haie est vieillissant ou dégradé. Pour remettre ce patrimoine en état, il suffit de réapprendre les gestes simples autrefois pratiqués. Il faut alors penser à rajeunir la haie et à remplacer certains arbres morts.



Recéper des haies trop vieilles et dégarnies

Lorsqu'une haie est trop âgée, elle a tendance à se dégarnir de la base. Rien ne sert alors de tailler en hauteur. Elle ne pourra se regarnir correctement que si elle repart sur de nouvelles tiges.



Couper à ras de terre à la tronçonneuse ou au lamier à scie permet la mise en lumière totale des souches mais aussi du sol. Attention à protéger du bétail !



On favorise alors la repousse de nouvelles tiges vigoureuses mais aussi la germination des graines dans la haie... (et pourquoi pas semer !)

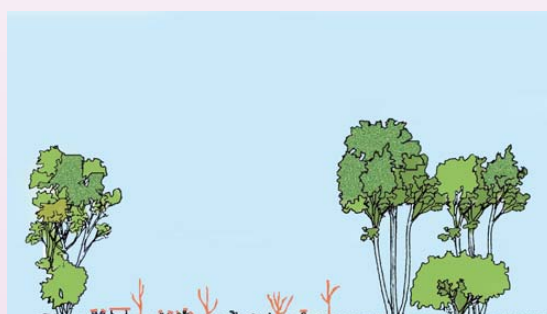
Repousses d'aubépine de 2 ans

Sélectionner les jeunes brins pour remplacer les arbres morts



Lorsque la haie comporte des cépées de frêne ou châtaignier, il est intéressant de sélectionner le plus beau brin et de couper les autres. La tige conservée pourra grossir et prendra alors le relai d'un arbre en phase vieillissante.

Regarnir les espaces vides en plantant



L'introduction de nouveaux arbres dans la haie se fait en coupant ce qui est à côté. Ceci permet d'agrandir le puits de lumière et surtout de rajeunir l'ensemble.

La mise en place d'un paillage de type fluide est vivement conseillée.

**Sur une même haie, on peut avoir à effectuer les 3 opérations :
RECÉPER, SÉLECTIONNER et PLANTER.**



Quelques points de législation

Principaux articles de référence :

- Art 667, 671, 672, 673 du Code Civil
- Art L 411.28, L162-2 du Code Rural



Planter chez soi

En règle générale, toute plantation est interdite à moins de 50 cm de la limite de propriété, les plantations dépassant 2 m de hauteur doivent se trouver à au moins 2 m de la propriété voisine.

Le voisin peut contraindre le propriétaire à couper les branches qui l'envahissent mais n'a pas le droit de les couper lui-même : si sa demande écrite n'aboutit pas, il doit entamer une procédure auprès du tribunal d'instance.



La haie mitoyenne

Végétaux plantés sur la limite séparative de deux terrains. Tout ce qui provient des arbres ou haies mitoyens doit être partagé par moitié (récolte, coupe, entretien). Si un propriétaire souhaite couper des arbres (et non des haies), il doit en faire la demande préalable à son voisin, lequel ne peut en principe pas s'y opposer (sauf usage local contraire).



Le long d'une voie ouverte à la circulation

Chemins ruraux : le maire peut, par arrêté, mettre les habitants de sa commune en demeure de tailler et élaguer leurs haies situées le long des chemins ruraux, et ce pour des raisons de sécurité, de visibilité et de commodité de passage.

Autres voies ouvertes à la circulation : concernant la plantation, les mêmes dispositions que pour une propriété privée doivent être suivies. L'entretien quant à lui est régi par des arrêtés préfectoraux et règlements de voirie départementale. Il n'y a pas d'obligation spéciale de débroussaillage mais en cas de gêne, il existe des procédures d'exécution d'office de l'entretien (c'est-à-dire forcée).



Le fermage

Le propriétaire peut planter sur les terres louées si cela est stipulé dans le bail ou si le fermier est d'accord. Le propriétaire est alors responsable de la gestion des haies. Le locataire peut également planter avec l'accord du propriétaire ou si cela est stipulé dans le bail. Dans ce cas, c'est au locataire d'assurer la gestion de la haie. Le locataire qui souhaite supprimer une haie doit, préalablement à la destruction, obtenir l'accord de son propriétaire qui a 2 mois pour s'opposer à la destruction.

Rédaction : Magali MAVIEL, Sophie HUGONNENC,
Audrey BLANQUET

Photos : Association, CRPF, Fédération Départementale
des Chasseurs, Arbres et Paysages Tarnais, Mission Haie,
Darkmadore, Jean Luc Barraud, James K Lindsey.

Schémas : inspirés de « La réalisation pratique des haies
brise-vent » IDF et « Du taillis sur futaie à la futaie
irrégulière », Association Futaie Irrégulière, Arbres et
Paysages du Gers, C.A.U.E.

Avec la participation de :



Pour toute information contactez l'association :

ARBRES, HAIES, PAYSAGES D'AVEYRON

Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ cedex 9 - Tél. 05 65 73 79 23
Mail : association.ahp12@gmail.com

